MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE, ÉNERGÉTIQUE
ET NUMÉRIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale
du Trésor

BRÈVES ÉCONOMIQUES
Afrique de l'Est et de l'océan Indien

Semaine du 16 novembre au 20 novembre 2026

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL DE NAIROBI
EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ECONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(ADDIS ABEBA, DAR ES SALAM, KAMPALA, TANANARIVE)

Faits marquants

- **Kenya :** La Bourse du Nigeria acquiert 10 % de la Bourse de Nairobi
- **Maurice :** La Banque centrale relève son taux directeur à 5 % face à la hausse de l'inflation
- **Tanzanie :** Dar es Salaam accueille le centre régional de coordination de la CAN 2027

LE CHIFFRE A RETENIR

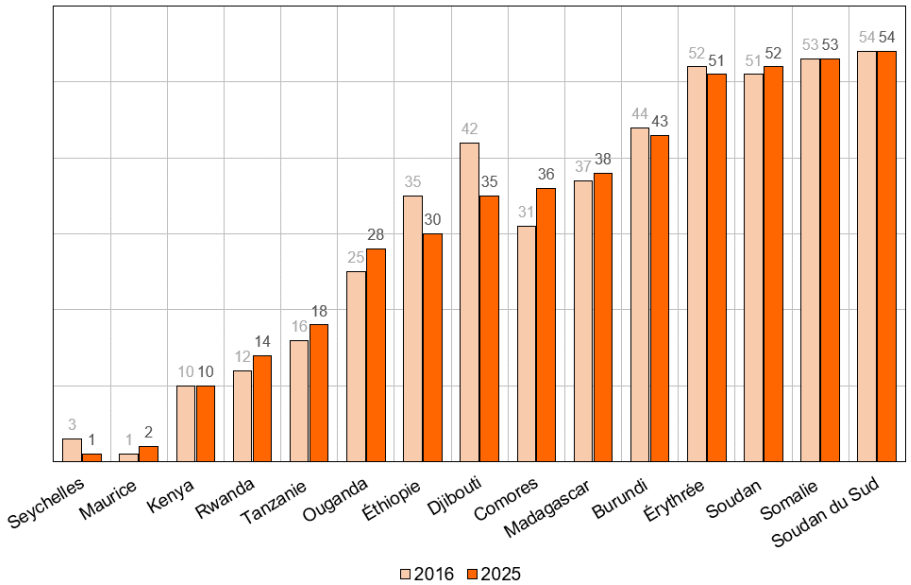
+90,6 %

RWANDA : HAUSSE DES EXPORTATIONS DE BIENS EN SEPTEMBRE 2026 SUR UN AN (320,3 M USD)

Le graphique de la semaine

Indice Mo Ibrahim de la gouvernance en Afrique : classement des pays AEOI

- 1 (meilleure position) à 54 (position la plus basse) ; en 2026 et en 2025 -



L'Indice Mo Ibrahim de la gouvernance en Afrique (IIAG) de la Fondation Mo Ibrahim, publié tous les deux ans, classe les 54 pays africains du 1er (meilleure position) au 54e rang selon leur score de gouvernance globale (sur 100). L'édition 2026 couvre la période 2016-2025 et agrège 96 indicateurs issus de 51 sources, répartis en quatre catégories : Sécurité et État de droit ; Participation, droits et inclusion ; Fondements des opportunités économiques ; Développement humain.

Entre 2016 et 2025, cinq pays de la région ont progressé , sept ont reculé et trois ont conservé leur rang. Les Seychelles (+2 places) ravissent la 1ère place à Maurice (-1), avec la plus forte hausse du score de gouvernance du Continent (+8,3 points), portée par la lutte contre la corruption (+26,3) et la redevabilité (+16,1). Le Kenya conserve sa 10e position. Djibouti enregistre une forte progression (+7 places, 35e), porté par l'éducation (+15,2) et l'égalité pour les femmes (+16,1). L'Éthiopie (+5, 30e) progresse également. À l'inverse, les Comores enregistrent un fort recul (-5 places, 36e), avec les plus fortes dégradations du Continent en matière de lutte contre la corruption (-14,0) et d'économie rurale (-23,0). L'Ouganda (-3, 28e) recule également, notamment sur l'environnement des affaires (-6,2) et l'intégration régionale, tandis que le Rwanda (-2, 14e) et la Tanzanie (-2, 18e) perdent chacun deux places. Madagascar (+1, 37e) et le Burundi (+1, 43e) progressent légèrement. Enfin, en bas de classement, l'Érythrée (51e) et le Soudan (52e) reculent chacun d'une place, tandis que la Somalie (53e) et le Soudan du Sud (54e) conservent les deux dernières positions du Continent.

BURUNDI

La BAfD finance l'irrigation de la plaine de la Ruzizi

La Banque africaine de développement (BAfD) et le gouvernement burundais ont lancé des travaux d'irrigation sur 1735 ha dans la plaine de la Ruzizi, dans le cadre du Projet de développement intégré Burundi-Rwanda (BRIDEP), a annoncé la BAfD le 16 novembre. La BAfD finance la composante burundaise à hauteur de 78 M USD via deux dons (Fonds africain de développement et Facilité d'appui à la transition), le Fonds international de développement agricole appuyant la mise en œuvre. Les travaux portent sur trois sites, Randa (540 ha), Gifurwe (585 ha) et Bugoma (610 ha), ainsi que sur la protection de 9199 ha de bassins versants. Centré sur le riz, le maïs, le porc et la volaille, le projet vise d'ici 2030 à aménager 6000 ha de marais, réhabiliter 60 km de routes rurales et former 100 000 agriculteurs, en portant les rendements du riz de 3,5 à 5,5 tonnes par hectare et ceux du maïs de 1,5 à 4,5. Deux agropoles sont prévus à Cibitoke et Karuzi. Environ 22 000 emplois sont attendus, surtout pour les jeunes et les femmes, et 120 000 ménages devraient en bénéficier.

Un plan El Niño de 208,9 M USD

Le gouvernement burundais et la coordonnatrice résidente des Nations unies ont signé le 13 novembre une déclaration conjointe sur le plan de réponse à El Niño 2026-2027. Les besoins sont estimés à 630,2 Md BIF (208,9 M USD), alors que le gouvernement n'a pu mobiliser que 10 Md BIF (3,3 M USD), soit environ 1,6 % du total, et qu'aucune promesse de financement des bailleurs n'a été annoncée. Le plan couvre huit secteurs, de l'agriculture et de la sécurité alimentaire à la santé et aux infrastructures, et a été élaboré avec l'appui de l'Organisation internationale pour les migrations dans le cadre d'un programme financé par l'Union européenne. Environ 4,7 millions de personnes sont exposées aux inondations et à d'autres chocs, la montée du lac Tanganyika suscitant aussi des inquiétudes. Depuis septembre, 51 980 personnes ont été touchées, dont 5 660 déplacées. Le précédent épisode El Niño, en 2023-2024, avait touché environ 300 000 personnes et en avait déplacé plus de 47 000, selon l'OIM.

Accord avec Gigawatt pour électrifier les zones rurales

Le 14 novembre, le gouvernement burundais et Gigawatt Burundi, société affiliée à Gigawatt Global, ont signé un protocole d'accord sur l'électrification rurale par de petits réseaux électriques renouvelables, indépendants du réseau national, dans le cadre du programme PURE Power Burundi (2026-2030). Le projet repose sur des « pôles agro-énergétiques », des sites ruraux fournissant de l'électricité à l'agriculture, à la transformation alimentaire et aux entreprises locales. La première phase prévoit dix pôles pilotes, dont celui de Nyamugari (province de Cankuzo), déjà en chantier, et cinq petites centrales hydroélectriques ; 48 pôles supplémentaires sont envisagés. Gigawatt exploite la centrale solaire de Mubuga (7,5 MW, province de Gitega), dont l'extension de 10 MW est approuvée, et dispose d'un accord de principe pour 150 MW de capacités supplémentaires. Aucun financement n'a été chiffré, mais des accords dans l'énergie ont été signés avec quatre banques (BANCOBU, CRDB, Ecobank et KCB). Les partenaires incluent l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture et l'organisation néerlandaise de développement SNV. Le gouvernement vise au moins 70 % d'accès à l'électricité d'ici 2030.

COMORES

La Caisse de retraites accumule des retards de paiement des pensions

La Caisse de retraites des Comores peine à verser les pensions de la fonction publique : mi-novembre, certains retraités n'avaient toujours pas perçu celle de septembre, ce qui a conduit à des rassemblements, le 11 novembre, à Moroni, et à Mohéli. Ces difficultés tiennent en grande partie aux arriérés de l'État envers la Caisse, estimés à plus de 12 M USD. Pour les réduire, l'Agence française de développement a consacré en février 805 000 USD de son appui budgétaire à leur remboursement partiel, et l'État s'est engagé à verser 140 000 USD par mois à la Caisse. Les représentants des retraités jugent ce montant insuffisant et proposent de le porter à 234 000 USD, ainsi que d'inscrire un budget complémentaire pour la Caisse dans la loi de finances rectificative, en cours d'examen à l'Assemblée. Dans son rapport de février 2026, le FMI

estimait la viabilité à long terme de la Caisse incertaine sans réforme. Celle-ci est confrontée à l'augmentation du nombre de retraités et à une base de cotisants étroite, limitée au secteur public dans une économie largement informelle.

DJIBOUTI

La plateforme portuaire numérique retenue comme étude de cas par la Banque mondiale

La Banque mondiale a intégré la plateforme Djibouti Port Community Systems (DPCS) à son nouveau programme international de formation sur la transformation numérique des ports, présenté à Londres début novembre. La plateforme DPCS connecte autorités portuaires, douanes, compagnies maritimes et transitaires afin de dématérialiser les formalités et de mieux coordonner les flux sur le corridor Djibouti–Éthiopie. Selon les résultats présentés, cette plateforme aurait permis de ramener de 72 heures à une heure le délai de réponse aux demandes d'attribution de postes à quai, et de réduire de huit heures à 45 minutes le temps de traitement de certaines formalités documentaires. Cette modernisation numérique accompagne les investissements dans les infrastructures : en juin 2026, la Banque mondiale a en effet approuvé un don supplémentaire de 45 M USD pour le corridor routier stratégique Djibouti-Addis-Abeba, portant son financement total à 205 M USD, afin d'améliorer la connectivité, la sécurité routière et l'efficacité logistique.

ÉTHIOPIE

Le service de la dette extérieure absorbe plus de 30 % des recettes d'exportation

Le remboursement de la dette publique extérieure continue de contraindre les disponibilités en devises de l'Éthiopie. Un rapport de l'Association éthiopienne d'économie, finalisé en septembre 2026, estime que les paiements de principal et d'intérêts absorbent plus de 30 % des recettes d'exportation, malgré une diminution récente de ce ratio. La faiblesse des recettes fiscales et l'exposition au risque de change accentuent les tensions sur les finances publiques. Ces difficultés renforcent l'enjeu de la restructuration de la dette éthiopienne engagée dans le cadre commun du G20. Dans leur analyse publiée en juillet 2026, le FMI et la Banque mondiale estimaient à environ 3,5 Md USD l'allègement de la dette nécessaire sur la période 2024/25 – 2027/28 pour couvrir le besoin de financement extérieur du programme. Un aboutissement du processus en cours de restructuration de la dette éthiopienne permettrait de ramener le risque de surendettement à un niveau modéré d'ici 2028.

Ouverture d'un marché interbancaire dédié à la finance islamique

La Banque nationale d'Éthiopie (NBE) a instauré, le 12 novembre, un marché interbancaire sans intérêt pour améliorer la gestion des liquidités des banques islamiques et des guichets spécialisés. Les établissements participants peuvent y placer ou mobiliser des fonds à un jour ou à sept jours, pour un montant minimal de 25 M ETB (153 552 USD). Les opérations reposent sur un mandat d'investissement rémunéré par les bénéfices effectivement réalisés, sans garantie de rendement. Elles sont réglées via le système de paiement de la banque centrale. Ce dispositif vise à mieux répartir les liquidités et à renforcer la transmission de la politique monétaire. Il complète le marché interbancaire conventionnel lancé en octobre 2024, dont le volume cumulé des transactions avait dépassé 1 000 Md ETB (6,2 M USD) en septembre 2025, d'après le rapport du FMI publié en janvier 2026.

Les obstacles administratifs et logistiques freinent les échanges dans la ZLECAf

La participation de l'Éthiopie à la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) demeure freinée par des procédures administratives complexes et des coûts commerciaux élevés. Entre octobre 2025 et mai 2026, les exportations réalisées dans ce cadre ont atteint 14,4 M USD, contre 8,65 M USD d'importations, mobilisant 37 entreprises exportatrices. Les entreprises peinent à obtenir les certificats nécessaires à l'exportation, maîtrisent insuffisamment les règles d'origine et disposent de peu d'informations sur les marchés africains. Le coût du transport pénalise également leur compétitivité. Ces contraintes soulignent l'importance des réformes logistiques : selon la Banque mondiale, l'extension du port sec de Modjo a permis, dans certains cas, de ramener les délais de traitement des marchandises de 60 à 15 jours. L'institution soulignait toutefois, en mai 2026, que les progrès dépendraient aussi d'une meilleure coordination sur le corridor djiboutien.

KENYA

Signature d'un accord d'échange de crédits carbone avec Singapour

Le Kenya et Singapour ont signé un accord sur les crédits carbone le 16 novembre lors de la conférence des Nations unies sur le climat (COP31) à Antalya, en Turquie, selon le ministère singapourien de l'Énergie, du Commerce et de l'Industrie (METI). Conclu selon les règles de l'Accord de Paris permettant aux pays d'échanger des réductions d'émissions (article 6), il autorise Singapour à acheter des crédits issus de projets kényans de réduction d'émissions. Le Kenya ne comptabilisera pas les réductions vendues dans ses propres objectifs climatiques, pour éviter tout double comptage. Les entreprises singapouriennes assujetties à la taxe carbone nationale pourront utiliser ces crédits pour couvrir jusqu'à 5 % de leurs émissions taxables. Singapour consacrera 5 % des recettes à l'adaptation climatique au Kenya et retirera 2 % des crédits dès leur émission, afin qu'ils ne compensent aucune émission. Les règles d'autorisation des projets et les méthodologies éligibles restent à publier. Il s'agit du 13e accord de ce type pour Singapour, le troisième en Afrique après le Ghana et le Rwanda.

La Bourse du Nigeria acquiert 10 % de la Bourse de Nairobi

La Bourse du Nigeria (Nigerian Exchange Group, NGX Group) a annoncé le 16 novembre avoir acquis 10 % du capital de la Bourse de Nairobi (NSE). Premier investissement d'envergure d'une autre bourse dans la place kényane, il fait suite à la prise de participation de 10 % de NGX dans la Bourse éthiopienne en avril 2024, dans le cadre d'une stratégie panafricaine. La participation étant inférieure à 25 %, l'opération n'a pas nécessité l'approbation de l'autorité kényane des marchés de capitaux (CMA). Les deux marchés se sont récemment rapprochés : les Kényans pouvaient déjà investir dans l'introduction en bourse de Dangote Petroleum d'octobre via des certificats de dépôt qui seront cotés à la NSE en décembre.

Revue MSCI de novembre 2026 : NCBA et la NSE font leur entrée

MSCI, fournisseur new-yorkais de données financières et d'indices dont les clients comptent 98 des 100 plus grands gestionnaires d'actifs mondiaux, a publié le 11 novembre la revue de novembre 2026 de ses indices actions (MSCI Equity Indexes). Ses indices de référence orientent l'allocation mondiale des fonds ; une inclusion rend donc un titre accessible aux fonds qui les répliquent. NCBA Group, désormais détenu à 66 % par le sud-africain Nedbank, intègre le MSCI Frontier Markets Index (grandes et moyennes capitalisations des marchés les moins développés), parmi ses trois principaux ajouts, aux côtés d'Oman Arab Bank et du bangladais BRAC Bank. Le MSCI Kenya Index passe de huit à neuf valeurs. Au 30 octobre, Safaricom détenait la plus forte pondération (29,67 %), devant Equity Group (23,70 %), KCB Group (17,06 %) et Kenya Pipeline Company (10,81 %), les banques représentant 52,90 % d'un indice de 8,73 Md USD. Dans le MSCI Frontier Markets Small Cap Index, la Nairobi Securities Exchange (NSE) Plc fait son entrée, tandis que la Kenya Electricity Generating Company (KenGen) en sort. Ces changements prennent effet le 30 novembre 2026.

La Bourse de Nairobi prolonge ses séances dès janvier

La Bourse de Nairobi (NSE) a annoncé avoir obtenu l'accord de l'autorité kényane des marchés de capitaux (CMA) pour allonger d'une heure ses séances de cotation, la clôture passant de 15 h 00 à 16 h 00 à compter du 4 janvier 2027. L'heure supplémentaire concerne les actions, les obligations et les produits dérivés négociés sur sa plateforme NSE NEXT. La mesure vise à accroître les volumes d'échanges et à rendre le marché plus accessible aux investisseurs. Elle prolonge d'autres réformes récentes, dont la suppression du minimum de 100 actions par transaction, qui permet désormais d'acheter une seule action, et le lancement de canaux numériques comme Ziidi Trader, un service de négociation d'actions intégré à l'application M-PESA de Safaricom, premier opérateur de télécommunications et de paiement mobile du Kenya.

MADAGASCAR

Lancement de VolaZao, nouvelle microfinance dédiée aux petits entrepreneurs

Le 11 novembre, à Antananarivo, la nouvelle institution de microfinance VolaZao a officiellement présenté ses activités, après avoir obtenu un agrément conditionnel l'autorisant à collecter des

dépôts et à octroyer des crédits. Portée par trois actionnaires malgaches – Basan, Arbiochem et Taloumis – elle cible les entrepreneurs, commerçants et petites unités économiques ayant un accès limité au crédit bancaire, notamment dans l'agriculture. VolaZao financera leurs besoins en fonds de roulement, stocks et équipements, avec des remboursements adaptés à leurs cycles d'activité. L'octroi des crédits reposera principalement sur l'analyse des flux de trésorerie plutôt que sur les garanties classiques. L'institution s'appuiera sur les réseaux de ses actionnaires et proposera des services mobiles accessibles même sans connexion internet. Son déploiement débutera à Antananarivo et dans quelques grandes villes de province, avant une extension nationale.

Le FAGACE s'installe à Antananarivo et prépare un fonds de garantie pour les PME

Le 16 novembre, le Fonds africain de garantie et de coopération économique (FAGACE) a installé sa représentation régionale à Antananarivo, en présence du Premier ministre, Mamitiana Rajaonarison, du ministre de l'Économie et des Finances, Herinjatovo Ramiarison, et du gouverneur de la Banque centrale de Madagascar, Aivo Andrianarivelo. À cette occasion, le FAGACE a annoncé un projet de fonds de 10 à 15 M USD, élaboré avec le groupement patronal Fivmpama, destiné à faciliter l'accès au crédit des petites et moyennes entreprises. Ce mécanisme de garantie doit permettre aux entreprises disposant de projets viables, mais de garanties insuffisantes, d'obtenir des prêts bancaires allant jusqu'à 20 000 USD. Il cible en priorité les jeunes entrepreneurs, les femmes entrepreneures et les entreprises du secteur informel qui souhaitent se formaliser.

MAURICE

La Banque centrale relève son taux directeur à 5 % face à la hausse de l'inflation

Le 11 novembre, le comité de politique monétaire de la Banque de Maurice a décidé à l'unanimité de relever son taux directeur de 25 points de base, à 5 %. Il s'agit de la deuxième hausse de l'année, après celle de mai, qui l'avait porté de 4,5 % à 4,75 %. Cette décision s'explique par l'accélération de l'inflation, qui a atteint +6,4 % sur un an en octobre, contre +4,4 % en juillet. La hausse des prix concerne désormais 47 % des produits du panier de consommation, contre 33 % en janvier. La banque centrale anticipe une inflation de +4,7 % fin 2026 et de +5,5 % fin 2027, au-dessus de sa cible de 2 % à 5 %. Elle prévoit parallèlement une croissance de +3 % en 2026 et de +3,2 % en 2027. Par ailleurs, la Banque de Maurice poursuit ses interventions sur le marché des changes pour soutenir la roupie. Depuis janvier, elle a vendu 155 M USD aux banques, à travers onze opérations, et se réserve la possibilité d'intervenir de nouveau entre deux réunions si nécessaire.

49 M USD de projets d'investissement en préparation dans l'économie bleue

Le 12 novembre, à Port-Louis, le ministre de l'Agro-industrie, de l'Économie bleue et de la Pêche, Arvin Boolell, a présenté des projets en préparation pour un montant de l'ordre de 49 M USD d'investissement dans l'économie bleue. Ce secteur représente aujourd'hui environ 10 % du PIB de Maurice, et le gouvernement souhaite porter cette part au-delà de 20 % dans les prochaines années. Les projets, suivis avec l'Economic Development Board, comprennent notamment un projet d'aquaculture de poissons marins à Baie-du-Cap (6,4 M USD), une deuxième unité de transformation de poisson portée par Albion Fisheries (plus de 11,8 M USD) et un projet d'élevage de concombres de mer (plus de 21,4 M USD). Le ministère prépare également une stratégie nationale de l'économie bleue pour 2026-2037, qui compte plus de 85 recommandations et doit être soumise au Conseil des ministres avant une consultation publique. Le 13 novembre, le Conseil des ministres a par ailleurs approuvé l'adhésion de Maurice à l'Initiative mondiale des Nations unies sur les algues.

OUGANDA

Un déficit énergétique de 1000 MW possible d'ici 2030

Le ministère ougandais de l'Énergie et du Développement minier a alerté le conseil des ministres sur un risque de déficit énergétique de 1000 MW d'ici 2030 et a appelé à accélérer les investissements dans la production et le transport d'électricité. Le pays dispose d'une capacité de production d'environ 2100 MW, essentiellement hydroélectrique. Toutefois, des difficultés opérationnelles limitent la production de certaines centrales, et des déficiences du réseau national

réduisent la capacité de transport, alors que la demande croissante menace de dépasser la production disponible. Ces difficultés mettent en péril l'objectif d'un taux d'accès à l'électricité de 85 % d'ici 2030, fixé dans le *National Energy Compact* lancé avec la Banque africaine de développement (BAfD). Ce pacte nécessite un investissement estimé à 17,7 Md USD sur cinq ans. Il vise à développer les infrastructures de production, de transport et de distribution d'électricité, en attirant 9,4 Md USD d'investissements privés. Il s'inscrit dans l'initiative « Mission 300 » de la BAfD et de la Banque mondiale, visant à raccorder 300 millions de personnes supplémentaires à l'électricité en Afrique d'ici 2030.

RWANDA

S&P maintient la note souveraine à B+

S&P Global Ratings a maintenu les notes à long terme du Rwanda en devises et en monnaie locale à B+, avec une perspective stable, lors de sa revue du 16 novembre, selon le ministère des Finances et de la Planification économique (MINECOFIN). L'agence invoque une croissance soutenue, un déficit budgétaire en baisse et un accès continu aux financements concessionnels, qui représentent plus de 87 % de la dette extérieure. La croissance a atteint +9,7 % en glissement annuel au premier semestre 2026, après +9,3 % en 2025, et S&P prévoit +7,5 % en 2026 puis environ +7,0 % par an sur 2027-2029. Le déficit budgétaire 2025/26 est estimé à 4,9 % du PIB, contre 5,7 % prévu, grâce à des recettes fiscales accrues et à un financement moins coûteux du nouvel aéroport de Kigali, adossé à une garantie de la Banque mondiale. Le déficit extérieur s'est réduit à 10,9 % du PIB, contre 13,4 %, les envois de fonds ayant progressé de +31,1 % au premier semestre. L'inflation devrait diminuer à +8,0 % en 2027.

Les exportations bondissent de +90,6 % en septembre

Les exportations de biens du Rwanda ont atteint 320,3 M USD en septembre 2026 (+90,6 % sur un an), selon l'Institut national de la statistique du Rwanda (NISR). Les exportations domestiques ont plus que doublé, à 245,9 M USD (+136,2 %), portées par les matières brutes (87,3 M USD, +169,1 %) et les « autres produits » (62,3 M USD, contre 5,1 M USD), et les réexportations (biens importés puis réexpédiés sans transformation) ont atteint 74,4 M USD (+16,4 %). Les Émirats arabes unis sont la première destination (26,0 % des exportations domestiques), devant la Chine (20,9 %) et la République démocratique du Congo (13,3 %), qui est aussi la destination de 83,4 % des réexportations. Les importations ont atteint 656,6 M USD (+36,8 %), tirées par les carburants (118,3 M USD, +81,9 %), les principaux fournisseurs étant la Chine (23,1 %), la Tanzanie (11,5 %) et l'Inde (7,2 %). Le déficit commercial s'est creusé à 336,3 M USD (+7,8 % sur un an, +61,0 % sur un mois).

Lancement d'un projet pilote de paiements transfrontaliers avec le Cambodge

La Banque nationale du Rwanda (BNR) et la Banque nationale du Cambodge ont lancé, le 15 novembre, un projet pilote visant à connecter leurs infrastructures de paiement numérique, respectivement eKash et Bakong, afin de faciliter les transferts d'argent transfrontaliers. L'expérimentation doit permettre aux clients d'ACLEDA Bank et des institutions financières participantes au réseau Bakong d'effectuer des transferts depuis le Cambodge vers des comptes bancaires et portefeuilles numériques au Rwanda. Dans ce dispositif, ACLEDA Bank intervient comme banque correspondante au Cambodge, tandis qu'I&M Bank Rwanda assure le règlement des transactions au Rwanda. Lancée en marge du Black Swan Summit Cambodia à Phnom Penh, cette initiative s'inscrit dans le prolongement du protocole d'accord signé entre les deux banques centrales en avril 2023. Elle vise à rendre les transferts internationaux plus rapides, sécurisés et moins coûteux, tout en facilitant les paiements liés aux échanges commerciaux, aux investissements et au tourisme. Ce projet constitue une nouvelle étape dans l'interconnexion des infrastructures de paiement et le développement des services financiers numériques au Rwanda.

SEYCHELLES

Le gouvernement présente un budget 2027 de 878 M USD, sans nouvel impôt

Le 12 novembre, le ministre des Finances, Pierre Laporte, a présenté à l'Assemblée nationale le budget 2027, qui prévoit 878 M USD de dépenses. Le gouvernement table sur une croissance de +4,1 % en 2027 et vise un excédent budgétaire de 0,5 % du PIB. Le budget ne prévoit pas de nouvel impôt et met l'accent sur le pouvoir d'achat, l'éducation, la santé,

la relance des secteurs productifs et les investissements dans les infrastructures et le logement. Il intervient après une année 2026 marquée par un net ralentissement : en mai, le FMI prévoyait une croissance de +1,5 % en 2026, contre +5,1 % en 2025. Il attribuait ce recul à la guerre au Moyen-Orient, qui perturbe les liaisons aériennes par le Golfe, par lesquelles transitent environ 60 % des touristes. Le FMI prévoyait aussi une hausse de la dette publique à 57,1 % du PIB en 2026, au-dessus de l'objectif de 50 % fixé à moyen terme.

SOMALIE

Un plan climat à 12,8 Md USD et une future agence de l'environnement

Lors de la COP31 à Antalya, le président Hassan Sheikh Mohamud a lancé le plan national d'investissement climatique, qui prévoit 12,8 Md USD sur dix ans. Il comprend sept piliers, 27 programmes et 44 initiatives couvrant l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'eau, l'énergie, la santé et la protection de l'environnement. Environ 2,7 Md USD correspondent à des projets identifiés. Le déficit de financement préliminaire atteint 10,1 Md USD. Sur le plan institutionnel, la chambre haute avait approuvé le 2 novembre, le projet de loi créant l'Agence nationale de gestion de l'environnement (NEMA), placé sous la tutelle du ministère de l'Environnement.

SOUDAN

La Banque centrale gèle des dizaines de comptes d'entreprises

Les 15 et 16 novembre, la Banque centrale du Soudan a adressé deux instructions aux banques, leur ordonnant de geler les comptes de dizaines d'entreprises et de particuliers, parmi lesquels figurent plusieurs sociétés publiques, à la demande du parquet chargé de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Les entités et personnes concernées sont actives dans des domaines variés, notamment l'or, l'import-export, le pétrole et les télécommunications. Ces gels font suite à des enquêtes portant sur des montants élevés et des virements répétés enregistrés sur les comptes visés. À ce stade, aucune des personnes ou entités figurant sur ces listes ne fait l'objet de poursuites judiciaires. Le 30 avril, la Banque centrale avait publié une circulaire instaurant de nouvelles règles de contrôle en matière de lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes.

SOUDAN DU SUD

Inauguration du premier tribunal spécialisé dans les affaires commerciales

Le ministre des Finances, M. Athian Diing Athian, a souligné que cette institution, créée dans le but d'améliorer le climat des affaires du pays, contribuerait à instaurer un environnement juridique prévisible dans lequel les investisseurs pourraient faire valoir leurs droits contractuels. De son côté, le gouverneur de la Banque du Soudan du Sud, M. Adis Ababa Othow, a indiqué que ce tribunal devrait permettre de remédier à des difficultés structurelles de longue date dans le secteur bancaire, notamment en matière de recouvrement des prêts et d'exécution des contrats financiers. Il a insisté sur les difficultés de recouvrement des crédits, qui affectent la capacité des banques commerciales à financer les entreprises et les particuliers. Selon lui, ce tribunal devrait ainsi contribuer à élargir l'accès au crédit pour les agriculteurs, les commerçants et les entrepreneurs.

Le ministère des Affaires humanitaires décrète une nouvelle procédure d'enregistrement des ONG

Cette procédure de vérification et de réenregistrement impose aux Organisations non gouvernementales (ONG) nationales et internationales opérant dans le pays de fournir des informations sur leurs programmes, leurs zones d'intervention, leur personnel, leurs actifs et leurs ressources financières. Le ministère rappelle également l'exigence en vigueur depuis 2022, qui oblige les ONG à signer un accord-cadre avec le gouvernement, en s'engageant à respecter des quotas de ressortissants sud soudanais, qui doivent représenter au moins 80 % des effectifs et 50 % des postes de direction ; le taux d'expatriés ne doit pas dépasser 20 %. Les ONG devront aussi publier un audit annuel et déclarer leurs sources de financement. Les ONG qui ne se conforment pas aux nouvelles exigences s'exposeront au refus de renouvellement de leur autorisation, à sa suspension ou à sa révocation.

TANZANIE

La nouvelle carte nationale d'identité intègre davantage de données et de services

Le gouvernement tanzanien a lancé le 18 novembre une nouvelle carte nationale d'identité, dont le nombre de données intégrées passe de quatre à huit catégories. Elle regroupe notamment les informations d'état civil, le numéro d'identification fiscale, le groupe sanguin, le permis de conduire et les données relatives à l'assurance maladie. L'objectif est de simplifier les démarches administratives et de faciliter l'accès aux services publics et privés, en limitant le recours à plusieurs documents. La carte prévoit également des fonctionnalités de mobilité transfrontalière, permettant son utilisation comme document de voyage dans certains pays partenaires, sous réserve d'accords bilatéraux. Selon les autorités, 157 institutions, dont 72 publiques et 85 privées, sont connectées au système d'identification national. Les anciennes cartes restent valides et leur remplacement n'est pas obligatoire.

Les compagnies aériennes tanzaniennes restent interdites dans l'espace aérien européen

La Commission européenne maintient l'interdiction de vol dans l'espace aérien de l'Union européenne applicable aux compagnies aériennes certifiées en Tanzanie, dans la mise à jour de novembre 2026 de sa liste de sécurité aérienne (EU Air Safety List). Cette restriction, en vigueur depuis juin 2025, concerne les 34 transporteurs certifiés par les autorités tanzaniennes, dont Air Tanzania et Precision Air. Elle est motivée par des insuffisances en matière de supervision réglementaire et de sécurité opérationnelle. Cette mise à jour confirme le maintien des restrictions existantes, sans constituer une nouvelle décision de sanction.

Dar es Salaam accueille le centre régional de coordination de la CAN 2027

La Confédération africaine de football (CAF) inaugurera le 25 novembre son centre régional de coordination de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2027 à Dar es Salaam, transféré de Nairobi. Installé au ministère des Affaires étrangères, il assurera la coordination des préparatifs du tournoi, notamment en matière de logistique, de sécurité, de transport, d'hébergement et de communication. La compétition sera organisée conjointement par la Tanzanie, le Kenya et l'Ouganda du 19 juin au 17 juillet 2027, avec 24 équipes participantes. Cette implantation doit faciliter la coordination entre la CAF, les autorités des trois pays hôtes et les instances locales d'organisation, à l'approche de la compétition.

LA DIRECTION GENERALE DU TRESOR EST PRESENTE DANS PLUS DE 100 PAYS A TRAVERS SES SERVICES ECONOMIQUES
POUR EN SAVOIR PLUS SUR SES MISSIONS ET SES IMPLANTATIONS : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international
RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : SERVICE ECONOMIQUE REGIONAL DE NAIROBI
mathieu.bruchon@dgtresor.gouv.fr, paul.mainguet@dgtresor.gouv.fr
REDACTION : SER DE NAIROBI ET DES SE DE L'AEOI
POUR VOUS ABONNER CLIQUER SUR CE FORMULAIRE